

Chapitre 9 : Comment l'État-Providence contribue-t-il à la cohésion sociale ?

Plan :

I/ De la « question sociale » à la couverture des risques sociaux : qu'est ce que l'Etat-providence ?

II/ La diversité des modèles d'Etat-providence

A/ Deux modèles d'Etat-Providence : modèle bismarckien et modèle beveridgien

B/ Les trois modèles contemporains d'Etat-providence

III/ La crise de l'Etat-Providence

Notions au programme : Solidarité, désaffiliation, disqualification sociale

Notions complémentaires : question sociale, risque social, protection sociale, assurance / assistance, modèle bismarckien / beveridgien, modèle libéral / corporatiste / social-démocrate, crise de financement / d'efficacité / de légitimité, exonération de cotisations sociales, fiscalisation des recettes de la protection sociale.

I/ De la « question sociale » à la couverture des risques sociaux : qu'est ce que l'Etat-providence ?

Document 1 :

Révolution industrielle et pauvreté

L'histoire sociale du XIX^{ème} siècle s'ouvre sur une énigme, l'inquiétante étrangeté d'une situation inédite : « Lorsque l'on parcourt les diverses contrées d'Europe, on est frappé par un spectacle extraordinaire et en apparence inexplicable. Les pays qui apparaissent les plus misérables sont ceux qui, en réalité, comptent le moins d'indigents, et chez les peuples dont vous admirez l'opulence, une partie de la population est obligée pour vivre d'avoir recours aux dons de l'autre. » (A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1840).

Et Alexis de Tocqueville [...] poursuit son propos par une comparaison entre le Portugal et l'Angleterre. Le Portugal, c'est ce que l'on pourrait appeler une société préindustrielle, ou d'Ancien Régime, le contraire d'une société opulente, mais où la pauvreté, massive, est à peine visible parce que c'est une pauvreté intégrée, prise en charge par les réseaux primaires de la sociabilité paysanne ou par des formes frustes d'assistance dont l'Eglise catholique est le maître d'œuvre. L'Angleterre, ce serait plutôt l'Amérique ou le Japon de l'époque. La révolution industrielle y a été un fantastique multiplicateur de richesses qui lui a donné une avance considérable en Europe, et a fortiori sur les pays à forte dominante agraire comme le Portugal. Pourtant, l'indigence y est omniprésente, insistante, massive. [...] Cette indigence qui « sous le nom nouveau et tristement énergique de paupérisme envahit des classes entières de la population », dit pour sa part Villeneuve-Bargemont, « tend à s'accroître progressivement en raison même de la production industrielle. Elle n'est plus un accident, mais la condition forcée d'une grande partie des membres de la société ». C'est pourquoi « le paupérisme est une menace à l'ordre politique et social ». En fait, il pose la nouvelle question sociale.

Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.

Document 2 : doc 1 p. 325

Questions sur les documents 1 et 2 :

Q1 : Qu'est-ce que la désaffiliation et pourquoi la Révolution Industrielle est-elle source de désaffiliation ?

Q2 : A partir du passage souligné, expliquez qu'est-ce que la question sociale.

Document 3 :

L'invention de l'Etat-providence

Dans son acception la plus large, la notion (...) d'Etat-providence se définit par opposition à celle d'Etat-gendarme : elle désigne alors l'état interventionniste dans la sphère économique et sociale par rapport à l'état "neutre", cher aux libéraux, qui limite son activité aux fonctions régaliennes traditionnelles : défense nationale, justice, police et ordre public, diplomatie. De fait, il s'agit de deux modèles (...) d'action de l'Etat introuvables dans la réalité historique sous une forme pure, puisque même les libéraux les plus stricts admettent, par exemple, le privilège de l'Etat dans le domaine monétaire, ce qui constitue déjà une entorse à la distinction initiale. (...).

Historiquement, la notion est apparue dans la seconde moitié du XIXe siècle. En France, l'expression aurait été utilisée la première fois par le député Emile Ollivier en 1870. Au début, l'usage en est surtout fait par les libéraux d'une manière péjorative pour critiquer la prétention de l'Etat à se substituer à la Divine Providence ou à l'ordre naturel.

Dans la société libérale du XIXe siècle, la croyance à la régulation par le marché et les prix (la main invisible d'Adam Smith), les principes de la propriété privée et de la liberté contractuelle, (...) s'opposent à toute intervention de l'Etat dans le domaine économique et social. (...). La pauvreté est alors considérée comme nécessaire à l'équilibre de la société et l'émergence d'une conscience sociale est un long processus qui s'accélère avec le développement du capitalisme industriel.

Quant à l'idée d'Etat-providence, en tant que "manière de penser l'état comme instrument et concrétisation de la solidarité sociale", en liaison avec l'émergence de la sociologie durkheimienne et des nouvelles théories juridiques de l'état (...), les sources doivent en être cherchées dans l'histoire économique et sociale : l'apport des Lumières, les révolutions américaine et française de la fin du XVIIIe siècle, les travaux de Marx et des socialistes français, notamment. (...)

Pour F. Ewald, c'est la loi de 1898 sur les accidents du travail qui marque une rupture, par le passage d'une problématique de la responsabilité à une problématique de la solidarité. Dès lors que l'accident est régulier et statistiquement prévisible avec le développement de l'industrialisation, il devient le résultat d'une activité collective et ne peut plus seulement être imputé à la maladresse d'un ouvrier. Il est perçu comme un risque et manifeste un rapport social de solidarité. En d'autres termes, le risque apparaît comme un phénomène objectif qui permet de structurer la vie collective. Si les dommages sont individuels, les risques sont collectifs et la société doit en répartir la charge.

A. Michel, « Etat-providence », *Cahiers Français* n°279, janvier 1997.

Q1 : Pourquoi les accidents du travail ont-ils été considérés comme devant être couverts par l'Etat ?

Q2 : Quelle est la différence entre l'Etat-gendarme et l'Etat-providence ?

Q3 : Pourquoi peut-on dire que la protection sociale implique une solidarité entre les citoyens ?

II/ La diversité des modèles d'Etat-providence

A/ Deux modèles d'Etat-Providence : modèle bismarckien et modèle beveridgien

Document 4 :

La naissance des Etats-Providence

Bismark et la naissance de l'Etat social en Allemagne. C'est en Allemagne que sont apparus les premiers éléments de politique sociale ouvrant la voie de l'Etat-Providence moderne. Comme dans la plupart des pays, c'est en matière d'accidents du travail que les premiers pas furent faits. [...] C'est dans ce contexte que furent votées de 1883 à 1889 trois grandes lois. La loi du 15 juin 1883 sur l'assurance-maladie fut la première. [...] Les cotisations étaient pour deux tiers à la charge des salariés et pour un tiers à la charge des employeurs. Ces assurances sociales furent gérées par des institutions autonomes qui s'administraient elles-mêmes sous le contrôle de l'Etat. [...] Les allocations versées en cas de maladie étaient fonction du gain. [...]

Le plan Beveridge en Grande-Bretagne. Le régime de Sécurité Sociale préconisé par Beveridge dans son rapport est en rupture avec la conception restrictive des "assurances sociales". [...] Il repose sur une nouvelle conception du risque social et du rôle de l'Etat. La Sécurité Sociale a pour but de « libérer l'homme du besoin » en garantissant une sécurité du revenu. [...]

C'est un système généralisé, qui couvre l'ensemble de la population quel que soit son statut d'emploi ou son revenu. C'est un système unifié et simple : une seule cotisation couvre l'ensemble des risques qui peuvent entraîner une privation de revenu. [...] C'est un système uniforme : les prestations sont uniformes quel que soit le gain des intéressés.

Pierre Rosanvallon, *La crise de l'Etat-Providence*, Le Seuil, 1992

Q1 : Comment distinguer assurance et assistance ?

Q2 : Comment distinguer le modèle bismarckien du modèle beveridgien d'Etat-providence ?

Document 5 : doc. 9 p. 329

Q1 : En quoi le système de Sécurité sociale français s'inspire-t-il du modèle bismarckien ?

Q2 : En quoi l'extension de la protection sociale a-t-elle reposé sur un compromis entre logique bismarckienne et beveridgienne ?

B/ Les trois modèles contemporains d'Etat-providence

Document 6 : doc. 7 p. 328

Q1 : Qu'est-ce que le modèle libéral d'Etat-Providence ?

Q2 : Qu'est-ce que le modèle corporatiste d'Etat-Providence ?

Q3 : Qu'est-ce que le modèle social-démocrate d'Etat-Providence ?

III/ La crise de l'Etat-Providence

Document 7 :

Les trois crises de l'Etat-providence

En 1981, dans un ouvrage reconnu aujourd'hui comme un classique de l'analyse de l'Etat-providence (*La crise de l'Etat-providence*), l'économiste français Pierre Rosanvallon montre que l'Etat-providence traverse trois crises cumulées à partir du milieu de la décennie 1970 :

1. **Une crise de financement** caractérisée par les déséquilibres financiers de la Sécurité sociale sous un effet de ciseaux : le rythme de la croissance économique se ralentit alors que celui des dépenses sociales se maintient à son niveau antérieur. Il en résulte une part croissante des dépenses sociales dans le P.I.B. et donc des prélèvements obligatoires qui en assurent les ressources. L'existence d'un chômage de masse limite le financement prélevé sur le travail, donc les cotisations, élément essentiel des ressources sociales en France, en même temps qu'il accroît les besoins de prestations.
2. **Une crise d'efficacité.** La masse des sommes transférées contraste avec la permanence des problèmes sociaux : d'une part, la redistribution horizontale dominante (des "bien portants" aux malades, des actifs aux inactifs, des actifs occupés aux chômeurs, des célibataires aux familles) n'a pas favorisé la réduction des inégalités qui se sont accrues depuis les années 1980 ; d'autre part, l'apparition d'une « nouvelle pauvreté » permet de douter de l'efficacité du système. Certains soulignent également que la croissance de revenus de transferts peut conduire à un effet de substitution travail / loisir rendu possible par un sentiment d'assistanat.
3. **Une crise de légitimité.** Elle peut s'appréhender à trois niveaux : d'abord, concernant la finalité de la protection sociale, la réduction des inégalités sociales ne semble pas faire l'objet d'un consensus, notamment dans les classes moyennes supérieures. Par ailleurs, la capacité de l'Etat à assurer la solidarité est mise en doute, notamment le caractère mécanique et global de cette solidarité à laquelle serait préférée une protection de proximité qui serait davantage fondée sur le principe caritatif. Enfin, le caractère uniforme de cette solidarité est remis en cause par une demande croissante d'individualisation de l'assistance.

A partir de C. Rodrigues

Q1 : Qu'est-ce que l'effet de ciseaux ?

Q2 : Qu'est-ce que la crise d'efficacité ?

Q3 : Pourquoi la légitimité de l'intervention de l'Etat est-elle remise en cause ?

Document 8 : doc. 3 p. 326

Q1 : Qu'est-ce que la disqualification sociale ?

Q2 : Rappelez ce qu'est la stigmatisation (rappel chapitre déviance).

Q3 : En quoi y-a-t-il stigmatisation des pauvres dans notre société ?